



Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte à l'intimidation et à la violence

«Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.»(83.1 LIP)

Tenir compte des sections concernant les actes de violence à caractère sexuel dans l'évaluation de votre plan de lutte.

Nom de l'établissement: École Rose-des-Vents

Date du CÉ: 10 juin 2025

Année scolaire: 2024-2025

Évaluation des éléments du plan de lutte

Élément 1: Analyse de la situation de l'école

Pistes de questionnement :

- Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?

Commentaires :

Le portait de l'école n'a pas changé depuis sa réalisation en 2023-2024.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter:

Élément 2: Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les moyens choisis ont-ils été mis en place ?
- Les moyens ont-ils été efficaces ? Quels ont été les effets ?

Commentaires :

L'enseignement des compétences socio-émotionnelles s'est actualisé dans le cadre d'une démarche d'accompagnement avec une conseillère pédagogique du CSSMI. L'équipe-école a choisi le programme qui sera mis en place dès la rentrée de 2025-2026

Objectif 1 : atteint à poursuivre à modifier

Objectif 2 : atteint à poursuivre à modifier

Objectif 3 : atteint à poursuivre à modifier

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter :

Élément 3: Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Pistes de questionnement :

- Les mesures facilitent-elle la participation des parents ?
- Les parents sont-ils bien informés ?

Commentaires :

Les mesures établies permettent aux parents de prendre connaissance des documents. Par contre, nous constatons que la disponibilité des documents ne permet pas d'établir une réelle collaboration.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter :

Le choix du programme HORS PISTE amène des contacts plus fréquents avec les parents en lien avec tout ce qui touche de près ou de loin la violence et l'intimidation. Nous ouhaitons qu'ils soient ainsi mieux outillés pour collaborer avec l'école.

Élément 4: Modalités applicables pour signaler une situation de violence ou d'intimidation ou pour porter plainte

Pistes de questionnement:

- Quelles modalités sont utilisées ?
- Les modalités sont-elles efficaces et suffisantes ?
- Les modalités ont-elles été diffusées ?
- Est-ce que les actions à réaliser par le personnel scolaire en lien avec la procédure du traitement des plaintes sont connues ?

Commentaires :

L'adresse de courriel dédiée aux signalements n'a pas été mise en place. La gestion était trop complexe et aurait nécessité une vigie constante. Les élèves se réfèrent aux personnes ressources directement pour dénoncer une situation. Les parents communiquent également par courriel ou par téléphone avec les intervenants et la direction.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter:

Élément 5: Actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé ou qu'une plainte est transmise à l'établissement par le protecteur régional de l'élève

Pistes de questionnement:

- Est-ce que tous les membres du personnel mettent en place les actions rapidement et efficacement ?
- Est-ce que le guide ou le protocole d'intervention pour les actes de violence à caractère sexuel est connu de tous ?

Commentaires :

Les différents intervenants réagissent rapidement pour mettre fin au comportement inadéquat et transmettent les informations aux intervenants de niveau 2. La consignation demeure un défi. Les interventions sommaires ne sont pas toutes au même niveau. Un accompagnement auprès de l'équipe école sera réalisée l'an prochain afin de favoriser une meilleure cohérence.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter:

Cohérence au niveau de l'application des règles.

Élément 6: Mesures visant à assurer la confidentialité lorsqu'un événement est signalé ou que l'on a porté plainte

Pistes de questionnement:

- Les mesures mises en place sont-elles efficaces et suffisantes ?

Commentaires :

Les mesures en place sont efficaces et suffisantes. Malheureusement, nous ne pouvons pas empêcher les familles de discuter des situations en dehors de l'école. Le fait d'être une petite communauté éducative apporte son lot de défi.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter:

Élément 7: Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime ainsi qu'à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte

Pistes de questionnement:

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ?
- Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?

Commentaires :

Les plans de sécurité établis ainsi que les suivis réguliers permettent aux élèves de se sentir en sécurité. Nous constatons une amélioration des comportements chez les auteurs. Les témoins sont parfois oubliés après la gestion de la situation.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter :

Établir une marche à suivre simple et rigoureuse pouvant être poursuivie malgré l'absence ou le changement du personnel.

Élément 8 : Sanctions applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux ? (comportements de remplacement)
- Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes ?

Commentaires :

Les mesures en place aident, mais nous pourrions pousser encore plus loin.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter :

Nous souhaitons que les compétences socio émotionnelles enseignées et intégrées au quotidien des élèves permettent d'aller plus loin dans les changements qui doivent s'opérer tant chez la victime, que l'auteur et le témoin. Nous espérons que la mise en place du programme HORS PISTE puisse également sensibiliser les parents.

Élément 9 : Mesures de suivi afin de s'assurer que la situation est bien réglée et que les élèves impliqués sont en sécurité

Pistes de questionnement :

- Les mesures sont-elles appliquées systématiquement et de façon efficace ?
- La consignation des événements et des interventions a-t-elle été réalisée ?

Commentaires :

La consignation des événements et des interventions est réalisée dans presque tous les cas. Miser du la technique du 2-1-1 pour la régulation.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter :

Une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux actes de violence à caractère sexuel.

1° des activités de formation obligatoires pour les membres de la direction et les membres du personnel ;

Pistes de questionnement:

La formation a-t-elle été offerte à l'ensemble du personnel ?

La formation est-elle disponible en cours d'année pour le nouveau personnel ?

A-t-on un registre de qui a suivi la formation ?

Commentaires:

L'ensemble du personnel doit visionner les capsules de formation obligatoire d'ici au 26 juin 2025.

2° des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.

Pistes de questionnement:

- Les mesures de sécurité sont-elles appliquées tel que prévu dans le plan de lutte ?

Commentaires :

Les mesures de sécurité sont appliquées systématiquement.

Cet élément est : à maintenir tel quel à modifier

Modifications à apporter:

Conditions de mise en œuvre

Les conditions de mise en œuvre	À maintenir	À bonifier	À prioriser
Le personnel est mobilisé.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une vision commune est partagée par l'équipe-école.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les élèves sont impliqués.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie avec les parents et/ou les partenaires.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>